

LE MONDE ILLUSTRÉ

Montréal, 10 avril 1886

SOMMAIRE

TEXTE : A nos lecteurs — Entre-Nous, par Léon Ledieu. — Histoire bleue, par Paul de Champeville. — Notre musique — La Porteuse de Pain (suite) — L'art de bien vivre. — Les dettes. — Tirage des primes du mois de mars. — Récréations de la famille — Rébus. — Choses et autres — Musique : La perte d'une fiancée.

GRAVURES. — Portrait de l'hon. juge Mousseau, décédé. — La loi de lynch. Exécution sommaire d'un assassin, à Fort Smith, Arkansas. — Etats-Unis : Le gardien de l'express, K. Nichols, est assassiné en défendant les valeurs confiées à ses soins. — Gravure du feuilleton. — Rébus

Primes mensuelles du "Monde Illustré"

1re Prime	\$50
2me "	25
3me "	15
4me "	10
5me "	5
6me "	4
7me "	3
8me "	2
86 Primes, à \$1	86
94 PRIMES	\$200

Le tirage se fait chaque mois, dans une salle publique, par trois personnes choisies par l'assemblée. Aucune prime ne sera payée après les 30 jours qui suivront le tirage de chaque mois.

A NOS LECTEURS

Le 24 AVRIL, le "Monde Illustré" paraîtra à douze pages, au lieu de huit, et commencera en même temps la publication d'un nouveau feuilleton illustré,

LES DEUX SŒURS

qui sera certainement le plus intéressant et le plus émouvant qui aura jamais été publié en Canada.

Le prix d'abonnement reste le même.

ENTRE-NOUS

Un mort vient de faire une nouvelle victime. Un des hommes qui ont joué un grand rôle politique depuis douze ans, vient de disparaître ; l'hon. juge Mousseau est mort la semaine dernière, après une maladie de quelques jours.

Cette mortalité a pris tout le monde par surprise. M. Mousseau avait une constitution qui semblait défier le mal ; en le voyant, on se disait qu'il deviendrait centenaire.

Une congestion de poumons l'a terrassé, alors qu'on le croyait plein de force et de vie.

Il avait commencé à se faire connaître en 1861, en fondant le *Colonisateur*, avec le concours de MM. Chapeau, Sicotte, Laberge et Labelle.

Plus tard, il fonda *L'Opinion Publique*, avec M. L.-O. David.

Député en 1874, ministre fédéral en 1882, premier ministre de la province de Québec en 1884, il fut nommé juge en 1885.

Amis comme ennemis ont été affectés au même degré en apprenant la nouvelle de sa mort.

D'ennemis, on ne lui en connaissait pas, du reste, il n'avait que des adversaires, qui tous le respectaient et l'estimaient.

.

Je vous ai déjà parlé plusieurs fois de l'antipathie profonde que les Ontariens ressentent pour nous, et le thème est assez vieux pour que je ne sois pas tenté de le développer une fois de plus.

Cependant, deux événements récents me ramènent forcément à ce sujet.

Pour certains individus de Toronto, un homme né et vivant dans la province de Québec est un imbécile, et un volontaire canadien-français est un ivrogne, un voleur, etc.

C'est ainsi qu'on nous traitait depuis plusieurs années.

Nous avons pris patience, nous avons haussé les épaules de pitié ; le mépris, avons-nous cru d'abord, était la seule réponse à faire à ces calomnies ; parfois même nous avons fait appel à l'intelligence, à l'honneur et au patriotisme des Anglais de cœur, de la capitale d'Ontario, pour détruire les préjugés ridicules et blessants qui semblent enracinés chez nos voisins.

Tout cela ne servit de rien.

Au contraire, ils mirent plus de fiel dans leurs écrits, et, sortant des insultes générales, ils visèrent directement des hommes occupant de hautes positions et les couvrirent de boue et de bave, en les désignant soit par leur nom, soit par leur emploi, grade, etc.

Il fallait en finir et prendre ces gens par ce qu'ils ont de plus cher : la bourse.

Comme une pièce d'or remplace le cœur de ces gallophobes, on visa la pièce d'or.

.

L'hon. R. Laflamme, ex-ministre, qui avait servi de cible aux flèches empoisonnées de journalistes ignorants et méchants, se décida à prendre une action en dommages contre le propriétaire du journal qui avait publié des villénies sur son compte.

Le procès eut lieu devant un jury, c'est-à-dire que le défendeur fut jugé par ses pairs, par des citoyens comme lui, des hommes qui ne le connaissent ni d'Eve ni d'Adam, et dont l'impartialité était hors de doute. Six Canadiens-français et six Anglais en faisaient partie ; faites attention à ce détail.

Quand un homme a commis une faute, indéniable, claire, nette, dont l'évidence saute aux yeux, il est de son devoir de le reconnaître, de l'avouer franchement, loyalement, et de s'excuser.

Tout homme de cœur agit de la sorte, et chacun s'accorde à dire qu'il y a un certain courage dans cet aveu et ces excuses.

Le propriétaire du journal en question n'a pas été de cet avis.

Son plaidoyer en défense était un ramassis de nouvelles injures, d'insultes plus graves, de calomnies incroyables, c'était, en un mot, un nouveau libelle.

De là seconde demande de dommages.

Les jurés ont été unanimes à déclarer que le défendeur avait tort, et ont accordé au demandeur dix mille piastres de dommages.

L'hon. juge Johnson, qui présidait la Cour, en prononçant le jugement, conformément à la décision du jury, a flétri en termes énergiques la conduite des journalistes qui, sans respect et sans honte, se font un jeu de ternir la réputation d'un homme et l'honneur d'un nom.

.

La seconde affaire est celle de Sheppard.

Celui-là, vous le connaissez, et vous savez que déjà il avait été condamné par la Cour du Banc de la Reine, sur la plainte du juge Dugas, major du 65^{me} bataillon.

En même temps qu'une action avait été prise au criminel, un procès avait été intenté au civil, et c'est ce dernier qui vient d'être décidé.

Sheppard ne s'est pour ainsi dire pas défendu — du reste il n'y avait pas de défense possible.

La Cour a accordé au major mille piastres de dommages, et l'hon. juge Torrance — remarquez que les trois magistrats qui ont jugé ces causes, les honorables juges Ramsay, Johnson et Torrance, sont tous Anglais — fit observer que le libelle était tellement violent et direct, que chaque officier et chaque soldat du 65^{me} bataillon avait le droit d'intenter une action en dommages contre l'auteur de cet article venimeux.

Cette remarque avait été déjà faite en Cour d'assises par l'hon. juge Ramsay.

Payez, payez donc, et surtout apprenez à vous taire, sinon on fera encore des brèches à votre caisse !

.

Le conseil municipal de la cité de Montréal est

depuis longtemps, vous le savez, en lutte ouverte avec la majorité des citoyens, et il ne se passe guère de séance où l'on n'y commette quelques bévues, dit-on.

Je suis loin de le trouver parfait, et je crois que plusieurs échevins n'ont pas la tête assez bien équilibrée pour gérer nos affaires, mais je constate que Paris, le grand Paris, Paris l'unique, la Ville Lumière, le cerveau du monde, la capitale de tous les pays, n'est guère mieux favorisé que nous, sous ce rapport.

Voici deux nouvelles incartades, de cet illustre corps, qui méritent d'être citées

Il vient de refuser un crédit pour une fête que l'on se proposait de donner en l'honneur de François Arago, cet illustre savant que les autres peuples respecteront bientôt beaucoup plus que les Français eux-mêmes.

La raison donnée, pour motiver cette étrange décision, est que Arago avait figuré, en 1848, sur une liste de républicains modérés.

Et dire que cela se passe en pleine République !

Il est juste d'ajouter que les Pères de la noble cité sont radicaux pour la plupart, et que quelques-uns d'entre eux sont même des communistes.

L'autre affaire est plus comique encore.

On avait, à Paris, la place Charlemagne, mais un beau jour, un des enragés socialo-nihilo-communards a découvert que l'illustre conquérant, dont la France est fière à bon droit, n'aurait probablement pas partagé les idées de Louise Michel s'il avait été son contemporain, et vite, proposa de faire disparaître son nom.

La chose a été votée.

Eh bien ! vrai, cela ne fait pas honneur au Français, *né malin* — pauvre Boileau ! — qui a imaginé cet ostracisme.

Charlemagne et Arago ! peste, ils vont bien là-bas !

C'est exactement comme si on venait enlever de nos rues les noms de Jacques Cartier, Montcalm, Maisonneuve, de Lorimier, etc., sous prétexte qu'ils n'ont pas payé leur journée de corvée.

.

Les poètes sont de singuliers originaux ; ce sont eux qui ont inventé le printemps.

Si on les croyait sur parole, la saison dans laquelle nous sommes ferait en ce moment de notre pays un véritable Eden.

Dans leurs récits extatiques, on ne parle que de feuillages touffus, violettes, pervenches, roses, abeilles se réveillant dans les fleurs, fauvettes caquetant, bois verts, murmures des ondes, harmonies infinies, prairies émaillées, brises tièdes, vapeurs bleuâtres, ciel azuré, berceaux verdoyants, charmes parfumées, chanteurs ailés, herbes embaumées, horizons vermeils, etc, etc

Ce n'est pas cela du tout.

Le printemps, c'est de la neige fondante, noire, jaune, grise, qui macule les robes et les pantalons ; c'est de la boue, dont les chevaux ont composé une bonne partie, et que les déchets de toutes sortes ont complétée ; c'est de l'eau malpropre ; c'est le rhume de cerveau, le froid malsain, le soleil trompeur, l'humidité partout ; c'est le retour des corneilles qui font : couac... couac... ; c'est la privation de toutes communications, le traîneau qui ne va plus, la voiture à roues qui ne roulent pas ; c'est le ciel gris, le bois gris, et puis c'est encore de l'eau, puis de l'eau, toujours de l'eau, de l'eau !

Le printemps est une chose qui n'existe pas, c'est un mythe, une affreuse farce ; c'est le produit de cerveaux malades enfin, si ça existe — puisque vous avez l'air d'y tenir — c'est tout le contraire de ce qu'on nous chante en vers de douze pieds et quelques fois plus.

Il n'y a que les poètes et les fabricants d'almachachs qui croient au printemps !

.

Je sais parfaitement qu'on ne me prendra pas au sérieux, c'est-à-dire que tout le monde ne partagera pas ma manière de voir revenir le renouveau.

Demandez cependant à nos amis de Chateauguay ce qu'ils pensent de la saison nouvelle ; interrogez tous les braves gens qui demeurent sur les rives du Saint-Laurent et de ses affluents, et vous verrez ce qu'ils vous répondront et comment ils